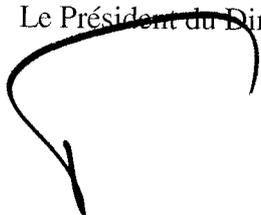


**ATTESTATION DES REMUNERATIONS  
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°  
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux dix personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ressort à la somme de 5 940 054 € (cinq millions neuf cent quarante mille cinquante quatre euros).

Fait à Paris, le *31/03/2011*

Le Président du Directoire



Philippe Varin

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 5 940 054 € (cinq millions neuf cent quarante mille cinquante quatre euros), est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Neuilly et à Paris la Défense, le *6 avril* 2011.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine cedex

Pierre Riou

Mazars



Loïc Wallaert